Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 4

Artikel: Lausanne, 25 janvier 1879

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185116

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PEIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50. Pour l'étranger: le port en sus.

Lausanne, 25 Janvier 1879.

On a souvent fait remarquer, et avec raison, combien l'application rigoureuse de l'imparfait du subjonctif est désagréable à l'oreille; nous n'en voulons pour preuve que la discussion amusante provoquée par un discours de M. Jules Favre au Corps législatif français, dans lequel le grand orateur, parlant avec indignation des « merveilles » du fusil Chassepot au combat de Mentana, fut interrompu par M. Granier de Cassagnac qui s'écria : « Vous auriez mieux aimé qu'ils ratent. »

M. Blanet, rendant compte de la séance dans l'Avenir national, corrigea cette phrase en disant qu'ils ratassent ». Il se trompe, dit M. Aubertin, du Pays, prétendant lui prouver, sous l'autorité des écrivains français, qu'on a le droit de s'affranchir de la domination pédantesque et cacophonique de l'imparfait du subjonctif.

Montesquieu n'a pas voulu dire *pusse*, qui est cependant très usité. Il a dit : « Je n'aurais pas cru que vous pussiez. »

Disse est aussi fréquemment employé, mais il n'en a pas moins blessé l'oreille délicate d'un écrivain, et Voltaire a fait le solécisme comme Montesquieu : « Voudriez-vous que je vous dise. »

Les femmes n'ont pas l'oreille moins sensible que les hommes. M^{me} de Staël se gardera bien de dire participasse; elle dit: « Ce n'est pas assez de s'occuper des gens du peuple sous un point de vue d'utilité, il faudrait qu'ils participent aux jouissances de l'imagination. »

Georges Sand n'a pas voulu dire parlasse: « Il ne m'aurait pas cru et m'aurait battu jusqu'à ce que je parle. »

La cour n'avait pas le goût moins superbe que les écrivains et les femmes. Louis XIV n'a jamais voulu dire ordonnasse: « Il a fallu que je lui ordonne de se retirer. »

L'imparfait du subjonctif a de graves inconvénients. Il a longtemps éloigné Louis XIV de M^{mo} de Maintenon. Cette auguste matrone était toute hérissée d'imparfaits du subjonctif. Nous n'en rappellerons qu'un. Il est extrait d'un billet du matin adressé à l'abbé Gobelin, au sujet des jeunes filles de Saint-Cyr: « Il y a un chapitre sur lequel je voudrais que vous les prêchassiez. »

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Si M. Blanet veut aller entendre les Rendez-vous bourgeois, il verra comment Hoffmann se moque des pourfendisse et des pulvérisasse.

Toutefois, on ne peut dire qu'en thèse générale M. Blanet n'ait raison. Il faut maintenir l'Imparfait du subjonctif, mais seulement il ne faut pas en abuser, témoin les vers suivants que publia, à cette occasion, le Pays:

Épitre amoureuse d'un Puriste

dédiée à M. Blanet.

Oui, dès l'instant où je vous vis, Beauté féroce vous me plûtes, De l'amour qu'en vos yeux je pris, Sur-le-champ vous vous aperçûtes. Mais de quel air froid vous recûtes Tous les soins que je vous rendis. Combien de soupirs je perdis; De quelle cruauté vous fûtes! Pour les vœux que je vous offris En vain, je priai, je gémis, Dans votre dureté vous sûtes Mépriser tout ce que je fis. Même un jour je vous écrivis Un billet tendre que vous lûtes, Et je ne sais comment vous pûtes Voir de sang-froid ce que j'y mis. Ah! fallait-il que je vous visse, Fallait-il que vous me plussiez, Qu'ingénûment je vous le disse, Qu'avec orgueil vous vous tussiez? Fallait-il que je vous aimasse, Que vous me désespérassiez, Et qu'en vain je m'opiniâtrasse Et que je vous idolâtrasse Pour que vous m'assassinassiez?

O confrère Blanet, ajoute M. Lomon, il faudrait que vous vous cuirassassiez d'une triple armure, que vous vous entêtassiez et que vous chassassiez de votre cœur tout sentiment de pitié; il faudrait que vous ne vous humanisassiez point pour nous condamner à l'Imparfait du subjonctif à perpétuité.

-0000-

Aux dames. — Sous le titre : Emplettes et Magasins, M^{me} de Saverny s'exprime ainsi dans son journal la Revue de la Mode :